

Rapport financier trimestriel du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2013

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

1. Introduction
2. Faits saillants des résultats trimestriels
3. Risques et incertitudes
4. Changements importants liés aux opérations, au personnel et aux programmes
5. Mise en œuvre du budget de 2012
6. État des autorisations pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2013
7. Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non auditées) pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2013

1. Introduction

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) a été constitué en 1978 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie* et est un établissement public nommé à l'annexe II de la [Loi sur la gestion des finances publiques](#). Le CRSNG a pour but d'aider à faire du Canada un pays de découvreurs et d'innovateurs, au profit de tous les Canadiens, en appuyant des étudiants de niveau postsecondaire et des stagiaires postdoctoraux dans leurs études supérieures, en faisant la promotion de la découverte en appuyant les travaux de recherche menés par des chercheurs au niveau postsecondaire et en favorisant des partenariats de recherche entre les établissements postsecondaires et l'industrie. Une description sommaire des activités du CRSNG pour l'exercice en cours peut être trouvée dans la [Partie II du Budget principal des dépenses](#).

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction tel que l'exige l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#) et les [Budgets supplémentaires des dépenses](#) de 2013-2014.

Méthode de présentation du rapport

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du CRSNG accordées par le Parlement et utilisées par le ministère, de manière cohérente avec le budget principal des dépenses et les budgets supplémentaires des dépenses pour l'exercice 2013-2014. Ce rapport trimestriel a été préparé en utilisant un cadre de rapports financiers à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement du Canada ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées, par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles ou, par l'entremise de lois, sous forme d'autorisations législatives de dépenser à des fins déterminées.

Dans le cadre des travaux des subsides du Parlement, le budget principal des dépenses doit être déposé au Parlement au plus tard le 1^{er} mars précédant le début du nouvel exercice. Le budget de 2012 a été déposé au Parlement le 29 mars, après le dépôt du budget principal des dépenses le 28 février 2012. Par conséquent, les mesures annoncées dans le budget de 2012 ne figurent pas dans le budget principal des dépenses de 2012-2013.

Pour l'exercice de 2012-2013, des affectations bloquées dans les crédits ministériels ont été établies par le Conseil du Trésor en vue d'empêcher que les fonds déjà réservés pour des mesures d'économies dans le budget de 2012 soient dépensés. En 2013-2014, le budget principal des dépenses de 2013-2014 qui a été déposé au Parlement tenait compte des modifications aux autorisations ministérielles.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à lancer un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

Le CRSNG utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les autorisations de dépenser votées par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Le présent rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen externe.

2. Faits saillants des résultats trimestriels

État des autorisations

Autorisations disponibles

Au 30 septembre 2013, les autorisations totales disponibles pour le CRSNG pour 2013-2014 s'élevaient à 1 050 millions de dollars. Les changements relatifs aux autorisations disponibles résultent des annonces budgétaires fédérales des années précédentes qui ont une incidence sur les autorisations de fonctionnement (crédit 75) et les autorisations de subventions et des bourses (crédit 80) accordées pour l'exercice courant. À ce jour, pour l'exercice 2013-2014, ces changements ont donné lieu à une diminution des autorisations totales de 9,3 millions de dollars (0,9 %) par rapport à l'exercice précédent. De ce montant, 4,8 millions de dollars (52 % des changements aux autorisations totales) correspondaient à une diminution au titre des programmes de subventions et de bourses du CRSNG; et 4,5 millions de dollars correspondaient à une diminution au titre des dépenses de fonctionnement et des dépenses liées au régime d'avantages sociaux des employés.

Au cours de ce trimestre (depuis le début de l'exercice), les autorisations totales disponibles incluent les éléments du budget supplémentaire des dépenses (A) de 2013-2014. Ce budget constitue la première de trois possibilités d'approuver les changements dans les niveaux d'autorisation du CRSNG pour l'exercice en cours (exception faite des transferts de crédits du Conseil du Trésor). La grande majorité de ces éléments modifiés sont le résultat des annonces faites dans le budget fédéral précédent, tandis que le reste est attribuable aux ajustements techniques effectués par le Conseil du Trésor et aux transferts entre les ministères et les organismes pour des initiatives particulières. L'incidence actuelle et future des éléments du budget supplémentaire des dépenses (A) sera incluse dans le budget principal des dépenses de 2014-2015 du CRSNG pour le prochain exercice. Pour les éléments en cours découlant des annonces du budget fédéral ou les transferts entre les ministères et les organismes, seule la variation nette dans le niveau de financement entre les deux exercices est présentée dans l'explication ci-dessous. Les variations nettes, qui correspondent à la diminution de 9,3 millions de dollars des autorisations

totales disponibles entre l'exercice en cours et l'exercice précédent, comprennent principalement les éléments suivants :

- une augmentation de **15,0 millions de dollars** du financement des programmes de partenariats de recherche afin d'appuyer la Stratégie en matière de partenariats et d'innovation (SPI) en vue d'accroître l'innovation et l'investissement de l'industrie dans la recherche et développement au Canada (budget de 2012);
- une augmentation de **9,3 millions de dollars** du financement du Programme de réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise pour rendre le programme permanent dans le cadre d'une initiative visant à établir des liens entre des entreprises innovantes et des chercheurs de calibre mondial au Canada, en aidant à créer et à préserver des emplois fondés sur le savoir (budget de 2012);
- une augmentation de **7,0 millions de dollars** du financement du Programme de stages en recherche et développement industrielle pour rendre le programme permanent dans le cadre d'une initiative pour établir le lien entre les entreprises novatrices et les étudiants, à l'appui de l'avantage entrepreneurial (budget de 2007);
- une augmentation de **4,7 millions de dollars** du financement du Programme des centres d'excellence en commercialisation et en recherche afin de trouver des moyens plus efficaces et efficaces de cerner les occasions de commercialisation (budget de 2007);
- une augmentation de **1,0 million de dollars** afin d'accroître le financement du Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (budget de 2011);
- une augmentation de **0,7 million de dollars** dans le cadre de la convention collective;
- une augmentation de **0,2 million de dollars** en raison d'un écart temporaire des transferts de fonds de subvention nets entre des ministères fédéraux au ministère de la Défense nationale pour appuyer la recherche menée au Collège militaire royal dans le cadre du Programme des chaires de recherche du Canada;
- une diminution de **30,0 millions de dollars** afin de réduire les dépenses publiques et de réaliser des économies dans le cadre des efforts déployés par le gouvernement pour rétablir l'équilibre budgétaire (budget de 2012);
- une diminution de **14,0 millions de dollars** au titre de l'appui au Centre canadien de rayonnement synchrotron (CCRS) en raison de la cessation du financement du programme (budget de 2008);
- une diminution de **2,2 millions de dollars** en raison d'un écart temporaire relatif à l'approbation du report du budget de fonctionnement par rapport à l'exercice précédent;
- une diminution de **0,9 million de dollars** des fonds des Réseaux de centres d'excellence à l'appui de l'initiative du Centre d'excellence en recherche Canada-Inde qui relève du mandat de recherche en santé;
- une diminution de **0,1 million de dollars** du financement des Réseaux de centres d'excellence à l'appui de l'initiative du Centre d'excellence en recherche Canada-Inde qui relève du mandat de recherche en sciences humaines.

Autorisations utilisées au deuxième trimestre

Le présent rapport financier trimestriel reflète les résultats de l'exercice courant par rapport au budget principal des dépenses de 2013-2014 et du budget supplémentaire des dépenses (A) pour lequel la totalité des crédits a été débloquée par le Parlement le 20 juin 2013.

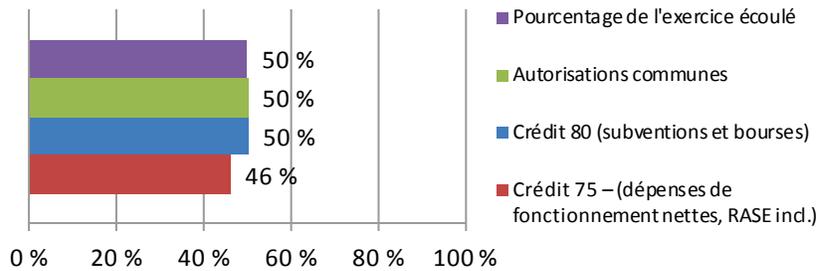
Les autorisations totales utilisées au deuxième trimestre de 2013-2014 s'élevaient à 234,5 millions de dollars (22 % des autorisations totales disponibles : 22 % pour les dépenses au titre des programmes de subventions et de bourses et 23 % pour les dépenses de fonctionnement et le régime d'avantages sociaux des employés). Par rapport à la fin du trimestre correspondant de l'exercice précédent, les dépenses sont moins élevées de 9,2 millions de dollars, diminution principalement liée aux programmes de subventions et de bourses. La diminution des dépenses au titre des subventions et des bourses (6,2 millions de dollars) est principalement attribuable à la réduction d'une partie du financement du CCRS (comme il est indiqué dans la section Autorisations disponibles), et la diminution des dépenses de fonctionnement et des dépenses au titre du régime d'avantages sociaux des employés (3 millions de dollars) est attribuable au paiement forfaitaire ponctuel de certains avantages aux employés du CRSNG en 2012-2013, conformément aux modifications apportées aux conditions d'emploi approuvées relativement à l'accumulation d'indemnités de départ.

Les paiements des subventions et des bourses varient d'une période à l'autre en fonction du cycle et des résultats des concours fondés sur l'évaluation par les pairs, ainsi qu'en raison des versements des subventions et des bourses qui s'échelonnent sur plusieurs années. Les dépenses de fonctionnement comprennent les dépenses liées au personnel et d'autres dépenses de fonctionnement nécessaires pour appuyer la prestation des programmes de subventions et de bourses. Les dépenses liées au régime d'avantages sociaux des employés sont comptabilisées séparément dans la section des autorisations législatives. Bien que la majorité des dépenses liées au personnel et des autres dépenses de fonctionnement sont engendrées de manière constante au cours de l'exercice, le reste des dépenses (y compris les salaires des employés temporaires engagés durant la période de pointe des concours et les frais de déplacement des membres des comités chargés de l'évaluation par les pairs) sont engagées directement en fonction du cycle des programmes et en fonction de la demande. Comme une grande partie des concours se déroulent durant le dernier trimestre de l'exercice, les dépenses de fonctionnement occasionnées au cours de chacun des trois premiers trimestres représentent généralement moins de 25 % des autorisations annuelles de fonctionnement disponibles.

Autorisations utilisées depuis le début de l'exercice

Le montant total des autorisations utilisées de façon cumulative au cours des six premiers mois de l'exercice 2013-2014 représentait 525,3 millions de dollars (soit 50 % des autorisations disponibles), ce qui représente une diminution de 0,3 million de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution générale est attribuable à une réduction de 2,9 millions de dollars des dépenses de fonctionnement et des dépenses au titre du régime d'avantages sociaux des employés principalement liée au paiement forfaitaire ponctuel de certains avantages aux employés du CRSNG en 2012-2013, conformément aux modifications apportées aux conditions d'emploi approuvées relativement à l'accumulation d'indemnités de départ. Cette diminution est compensée par une augmentation de 2,6 millions de dollars des autorisations au titre des subventions et des bourses utilisées au cours des deux premiers trimestres de 2013-2014 à la suite de l'augmentation de la participation à certains programmes qui s'inscrivent dans la SPI. La proportion des autorisations cumulatives au titre des subventions et des bourses utilisée au cours des six premiers mois est de 50,2 %, contre 49,7 % au cours de l'exercice précédent. Le CRSNG a dépensé 46,1 % de ses autorisations de fonctionnement et de son régime d'avantages sociaux des employés depuis le début du présent exercice, contre 47,8 % en 2012-2013.

Autorisations utilisées en fonction du temps écoulé



États des dépenses budgétaires ministérielles par article courant

Variation des montants disponibles pour l'exercice 2013-2014

Comme il est indiqué dans la section Autorisations disponibles, les autorisations parlementaires totales du CRSNG ont été réduites de 9,3 millions de dollars pour 2013-2014 (à ce jour) par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution est attribuable à une baisse des autorisations au titre des programmes de paiement de transfert (4,8 millions de dollars) et des autorisations disponibles pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses liées au régime d'avantages sociaux des employés (4,5 millions de dollars).

Dépenses au titre des paiements de transfert (subventions et bourses)

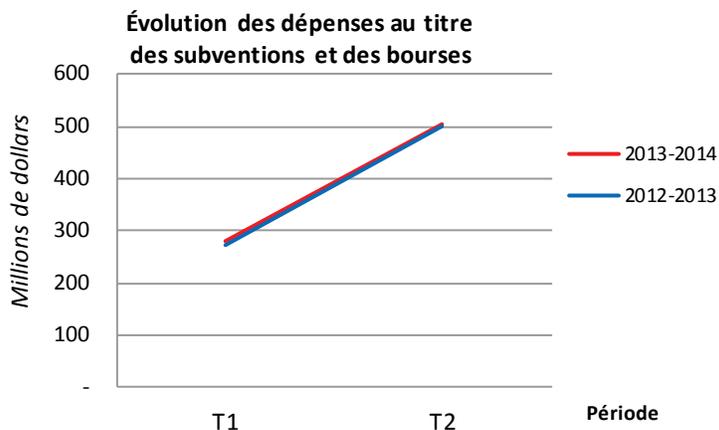
Dépenses au titre des subventions et des bourses au deuxième trimestre

Les paiements de transfert représentent environ 95,5 % des autorisations disponibles du CRSNG. Les dépenses au titre des paiements de transfert varient d'un trimestre à l'autre en fonction de la nature du cycle des programmes. Au cours du deuxième trimestre de 2013-2014, les dépenses du CRSNG au titre des paiements de transfert ont diminué de 6,2 millions de dollars par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique principalement par une réduction de 11 millions de dollars du financement du Programme d'appui aux ressources majeures (réduction du budget du CCRS en vue de la cessation du financement et réduction de 3 millions de dollars en raison des changements de priorité accompagnant les mesures prises par le gouvernement pour rétablir l'équilibre budgétaire). Cette réduction est compensée par une augmentation de 4,8 millions de dollars liée aux autorisations de programmes élargis et à une participation accrue au Programme de subventions de recherche et développement coopérative (qui s'inscrit dans la SPI) au cours du deuxième trimestre.

Dépenses au titre des subventions et des bourses depuis le début de l'exercice

À la fin du deuxième trimestre, le CRSNG avait dépensé 2,6 millions de dollars de plus au titre des subventions et des bourses qu'au même moment de l'exercice précédent. Cette augmentation nette s'explique par les facteurs suivants :

- une augmentation de **9,5 millions de dollars** par rapport à l'exercice précédent attribuable aux autorisations de programmes élargis et à l'augmentation de la participation à certains programmes au cours des deux premiers trimestres pour les programmes visés par la SPI (6,5 millions de dollars au titre des subventions de recherche et développement coopérative et 3 millions de dollars au titre des subventions d'engagement partenarial);
- une augmentation de **3,5 millions de dollars** au titre du Programme de formation orientée vers la nouveauté, la collaboration et l'expérience en recherche en raison du nombre de nouvelles demandes, qui a augmenté de 25,6 % (une augmentation des dépenses de 5 millions de dollars au total est prévue d'ici la fin de l'exercice);
- une augmentation de **3,4 millions de dollars** au titre du Programme des centres d'excellence en commercialisation et en recherche en raison d'un écart temporaire entre les fonds affectés cette année au budget supplémentaire des dépenses (A) par rapport au budget supplémentaire des dépenses (B) de l'exercice précédent.
- une diminution de **11,0 millions de dollars** au titre du Programme d'appui aux ressources majeures principalement attribuable à la réduction du budget du CCRS et au moratoire sur le programme, qui font suite aux changements de priorité du CRSNG accompagnant les mesures prises par le gouvernement pour rétablir l'équilibre budgétaire (réduction de 3 millions de dollars).
- une diminution de **2,8 millions de dollars** des fonds du Programme de réseaux stratégiques qui s'explique par la décroissance du programme en raison des changements de priorité du CRSNG accompagnant les mesures prises par le gouvernement pour rétablir l'équilibre budgétaire.



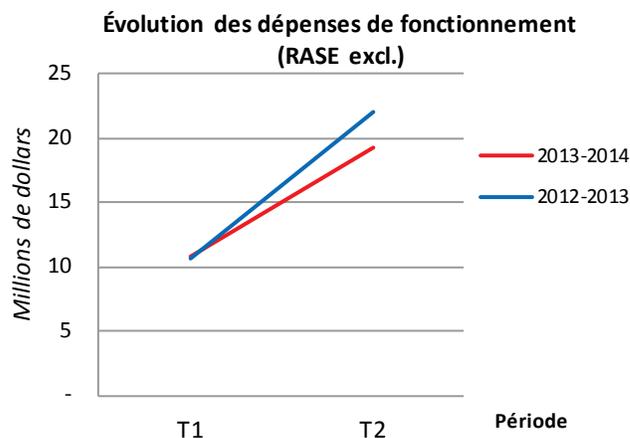
Dépenses liées au personnel au deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice

Les dépenses liées au personnel engagées à l'appui de la prestation des programmes comptent pour la majeure partie des dépenses de fonctionnement prévues du CRSNG (plus de 73 % des autorisations de fonctionnement disponibles et des dépenses de fonctionnement prévues pour 2013-2014).

Comparativement à l'exercice précédent, les dépenses liées au personnel pour les six premiers mois de l'exercice 2013-2014 ont reculé de 2,9 millions de dollars (14 %) au cours du deuxième trimestre. Cette diminution est attribuable au paiement forfaitaire ponctuel de certains avantages aux employés en 2012-2013, conformément aux modifications que le gouvernement a apportées aux conditions d'emploi du CRSNG relativement à l'accumulation d'indemnités de départ dans le cas des départs volontaires. Le Secrétariat du Conseil du Trésor a défrayé le CRSNG de ces dépenses.

Dépenses de fonctionnement non liées au personnel au deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice

Les dépenses de fonctionnement non liées au personnel comprennent tous les autres coûts de fonctionnement relatifs à la prestation des programmes, dont une grande partie est engendrée pendant les concours, qui, pour la plupart, se déroulent durant le dernier trimestre de l'exercice. Dans l'ensemble, les dépenses de fonctionnement non liées au personnel pour les six premiers mois de 2013-2014 sont de manière générale comparables à celles de la même période de l'exercice précédent, étant donné la similitude entre les grandes tendances du deuxième trimestre. Les dépenses au titre des services professionnels et spéciaux et des services de réparation et d'entretien ont toutefois augmenté de manière notable en raison des mesures d'avancement technologique prises conformément à l'objectif du gouvernement de rétablir l'équilibre budgétaire en réalisant des gains d'efficacité. Cette augmentation a été contrebalancée par un recul des dépenses au titre de l'acquisition de matériel et d'outillage par rapport à l'exercice précédent.



3. Risques et incertitudes

Facteurs de risque relatifs au financement et à la prestation des programmes

Les risques qui ont une incidence financière ou qui touchent la viabilité financière ont été évalués dans le cadre du tout dernier exercice d'identification des risques organisationnels du CRSNG. L'incidence sur ce dernier et les stratégies d'atténuation prévues se rapportant à ces risques sont analysées ci-après.

Facteurs de risque externes

Le CRSNG est financé grâce à des autorisations parlementaires annuelles de dépenser et des autorisations législatives relatives au programme de paiements de transfert (programmes de subventions et de bourses) et aux dépenses de fonctionnement connexes. De ce fait, ses activités de programmes et ses activités courantes sont influencées par tout changement apporté au financement approuvé par le Parlement. En conséquence, la prestation des programmes est touchée par des facteurs tels que la conjoncture économique et politique, les percées technologiques et scientifiques et l'évolution des priorités gouvernementales, lesquelles ont une incidence sur les niveaux de ressources approuvés (autorisations totales disponibles).

La recherche et l'innovation sont des activités d'envergure mondiale. Par conséquent, la participation aux programmes du CRSNG est influencée non seulement par le contexte canadien de la recherche, mais aussi par des initiatives et des occasions à l'échelle mondiale. Le CRSNG élabore des stratégies officielles en matière de communications et de relations externes pour s'assurer que les relations avec les parties prenantes et les attentes de ces dernières sont gérées efficacement et qu'il répond aux besoins en matière de recherche et d'innovation.

Il existe également le risque que le CRSNG ne mène pas à bien son mandat et n'obtienne pas ses résultats stratégiques. Pour atténuer ce risque, le CRSNG a lancé un processus de planification intégrée en 2012. Le CRSNG s'appuiera sur ce processus pour planifier tous les aspects de ses activités de manière intégrée et harmoniser ses priorités et ses ressources en conséquence.

Facteurs de risque internes

Le CRSNG est un organisme fondé sur le savoir qui repose sur le maintien d'un effectif talentueux et dévoué pour offrir ses programmes. Afin de retenir ses précieuses ressources humaines et la mémoire de l'organisme, le CRSNG continue de mettre en œuvre la Stratégie d'investissement dans les gens, laquelle décrit son engagement à l'égard du développement des talents ainsi que de la mise en place et du maintien d'un lieu de travail et d'une culture axés sur l'épanouissement et la réussite, de même que le plan d'action connexe. Les contraintes financières du CRSNG entravent sa capacité à recruter les personnes compétentes dont il a besoin pour mener à bien avec succès les programmes de transformation et de remaniement en vue de répondre aux besoins de demain. Au nombre des conséquences éventuelles, mentionnons des problèmes de gestion de la charge de travail et de planification de la relève.

Le CRSNG modernise ses processus opérationnels afin de s'adapter plus efficacement aux changements internes et d'améliorer le service aux clients externes.

Les pressions budgétaires ont exigé des mesures de réduction et de réaffectation. Ces pressions sont aggravées par l'obligation opérationnelle d'appuyer un nombre accru de programmes élargis tout en traitant un nombre croissant de demandes et en amortissant l'effet de l'inflation sur les dépenses de fonctionnement dans les limites d'un budget de fonctionnement restreint ou réduit. Le CRSNG fait également face à l'obligation de mettre en œuvre des solutions technologiques modernisées pour mieux appuyer la prestation des programmes.

Jusqu'à présent, le CRSNG a réduit les pressions exercées sur son budget de fonctionnement grâce aux économies d'échelle qu'il réalise en établissant des ententes de services administratifs partagés avec le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, en priorisant et en harmonisant ou diminuant les activités à l'échelle de l'organisme, en réaffectant les ressources à l'interne et en s'efforçant d'améliorer l'efficacité et de simplifier les processus chaque fois que cela est possible. Un processus de planification budgétaire établi approuvé par la haute direction, qui prévoit des examens en cours d'année et des réaffectations officielles selon les priorités émergentes, appuie cette entreprise. Le CRSNG s'emploie également à revoir ses processus et ses systèmes de fonctionnement et de prestation des programmes afin d'améliorer son efficacité et ainsi générer des économies futures.

Le CRSNG est un organisme doté d'un maigre budget de fonctionnement pour mener à bien les programmes actuels et les programmes en expansion (moins de 5 % des ressources totales). Il a entrepris une transformation de ses processus opérationnels pour faire face aux mesures d'austérité et aux compressions et ainsi améliorer la prise de décisions visant ses ressources.

4. Changements importants liés aux opérations, au personnel et aux programmes

On a observé plusieurs changements importants relativement aux opérations, au personnel et aux programmes par rapport à l'exercice précédent. Mentionnons notamment l'incidence de l'augmentation des autorisations de programme disponibles du CRSNG, qui a entraîné un élargissement de la SPI. Mentionnons également l'incidence des efforts du gouvernement fédéral pour rétablir l'équilibre budgétaire et de la mise en œuvre continue des mesures de restrictions budgétaires au chapitre du fonctionnement imposées à l'ensemble de l'administration fédérale. Des précisions à ce sujet sont présentées ci-dessous. Le budget fédéral de 2013, déposé en mars, comprenait des annonces de financement pour appuyer l'élargissement de certains programmes. Le CRSNG applique ces mesures au cours du présent exercice à la suite de leur approbation par le Conseil du Trésor et le Parlement.

5. Mise en œuvre du budget de 2012

La présente section donne un aperçu des mesures d'économie et de compression des coûts annoncées dans le budget de 2012 et mises en œuvre dans le but de recentrer le gouvernement et les programmes, de faciliter les rapports des Canadiens et des entreprises avec leur gouvernement et de moderniser et rationaliser les services administratifs.

Par l'entremise du Plan d'action économique de 2012, le CRSNG a réalisé des compressions et des économies d'environ 30 millions de dollars en 2013-2014 et pour les exercices subséquents. Dans le cadre du budget de 2012 et du budget de 2013, le gouvernement du Canada a réinvesti 30 millions de dollars par année et pour les années à venir afin d'appuyer la SPI. Par conséquent, l'effet net sur le budget global du CRSNG de 2013-2014 est neutre.

Le CRSNG a examiné l'ensemble de ses activités et de ses investissements afin de rationaliser les opérations et d'assurer l'efficacité de l'organisme.

Aux fins de la réduction des budgets de fonctionnement, un certain nombre de mesures sont mises en œuvre pour accroître l'efficacité et l'efficacité, notamment l'utilisation accrue des avancées technologiques, comme les téléconférences et les réunions virtuelles. L'adoption d'une stratégie rigoureuse et cohérente pour l'établissement des priorités, la planification des projets et la formation aidera aussi le CRSNG à atteindre ses objectifs.

Les dépenses du deuxième trimestre de 2013-2014 sont moins élevées que celles de la même période de l'exercice précédent. Cette différence s'explique par la cessation d'une partie du financement du CCRS (comme il est indiqué dans la section Autorisations disponibles) et par le paiement forfaitaire ponctuel de certains avantages aux employés du CRSNG en 2012-2013 en raison de la cessation de l'accumulation d'indemnités de départ dans le cas des départs volontaires. Ces explications n'ont aucun lien avec les efforts déployés par le gouvernement pour rétablir l'équilibre budgétaire (budget de 2012). Abstraction faite du versement forfaitaire ponctuel d'indemnités de départ, les dépenses de fonctionnement sont demeurées pratiquement les mêmes par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente des économies équivalant aux tensions inflationnistes.

Aucuns fonds supplémentaires n'ont été attribués au CRSNG pour mettre en œuvre les mesures d'économie.

Ces économies ne comportent aucun risque financier particulier et aucune incertitude.

Approuvé par :

Signé à l'origine par :

Janet Walden
Chef des opérations
CRSNG

Signé à l'origine par :

Jaime W. Pitfield
Vice-président et dirigeant
principal des finances
CRSNG

Ottawa, Canada

Le XX novembre 2013

6. État des autorisations pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2013

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2013

| <i>(en milliers de dollars)</i> | Exercice 2013-2014 | | | Exercice 2012-2013 | | |
|---|--|---|--|--|---|--|
| | Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014* | Crédits utilisés durant le trimestre terminé le 30 septembre 2013 | Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre | Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013* | Crédits utilisés durant le trimestre terminé le 30 septembre 2012 | Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre |
| Crédit 75 (dépenses de fonctionnement) | 42 070 | 9 716 | 19 198 | 46 192 | 12 691 | 22 030 |
| Crédit 80 (subventions et bourses) | 1 002 431 | 223 547 | 503 512 | 1 007 251 | 229 702 | 500 925 |
| Autorisations législatives budgétaires (régimes d'avantages sociaux des employés) | 5 120 | 1 280 | 2 560 | 5 469 | 1 333 | 2 666 |
| Autorisations budgétaires totales | 1 049 621 | 234 543 | 525 270 | 1 058 912 | 243 726 | 525 621 |

*N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

7. Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non auditées) pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2013

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2013

| <i>(en milliers de dollars)</i> | Exercice 2013-2014 | | | Exercice 2012-2013 | | |
|---|---|--|--|---|--|--|
| | Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 | Total dépensé durant le trimestre terminé le 30 septembre 2013 | Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre | Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013 | Total dépensé durant le trimestre terminé le 30 septembre 2012 | Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre |
| Dépenses | | | | | | |
| Personnel | 34 549 | 9 016 | 17 937 | 36 451 | 11 966 | 20 848 |
| Transport et communications | 3 523 | 491 | 872 | 3 789 | 502 | 880 |
| Information | 324 | 82 | 126 | 413 | 55 | 83 |
| Services professionnels et spéciaux | 5 985 | 1 028 | 1 891 | 7 196 | 768 | 1 624 |
| Location | 419 | 61 | 137 | 392 | 74 | 132 |
| Services de réparation et d'entretien | 710 | 226 | 587 | 1 105 | 69 | 418 |
| Services publics, fournitures et approvisionnements | 274 | 11 | 102 | 429 | 9 | 83 |
| Acquisition de matériel et d'outillage | 1 406 | 81 | 106 | 1 886 | 581 | 628 |
| Paiements de transfert | 1 002 431 | 223 547 | 503 512 | 1 007 251 | 229 702 | 500 925 |
| Dépenses budgétaires nettes totales | 1 049 621 | 234 543 | 525 270 | 1 058 912 | 243 726 | 525 621 |